

panorapresse.ouest-france.fr

Violences sexuelles présumées à Sotteville : l'agent mis en cause avait travaillé dans six structures périscolaires

4-5 minutes



Un animateur a été mis en cause dans une affaire de violences sexuelles présumées à l'accueil de loisirs maternel Jardins des petits de [Sotteville-lès-Rouen](#). | Photo illustration Voix du Nord

La nouvelle avait fait l'effet d'une bombe auprès des parents : vendredi 12 juin 2026, [Sotteville-lès-Rouen](#) révélait qu'elle avait suspendu un agent suite à une suspicion d'agression sexuelle. Son parcours se précise.

Vendredi 12 juin 2026, la mairie de [Sotteville-lès-Rouen](#) révélait qu'elle avait suspendu un animateur pour une suspicion d'agressions sexuelles à l'accueil de loisirs maternel Jardins des petits et annonçait tenter de retracer son parcours.

Réintégré en octobre dernier après un comportement inapproprié

« Il apparaît que l'animateur a fait l'objet d'un signalement en octobre dernier (2025, NDLR) pour comportement inapproprié, sans caractère sexuel. Une enquête administrative a alors été diligentée sans délais. Vingt personnes ont été entendues. Les conclusions de cette enquête n'ont pas permis de corroborer l'intégralité des faits reprochés et pouvant mener à un licenciement », détaillait un communiqué.

On y lit également qu'un signalement a été fait auprès des services Jeunesse et sport de l'État qui ont également reçu l'animateur. « Sur la base de l'ensemble de ces éléments et après rappels à l'ordre des deux institutions, il a été décidé de réintégrer l'animateur. En mai dernier, une deuxième enquête administrative a été déclenchée. Au lancement de cette deuxième enquête, aucun fait de nature sexuelle n'avait été évoqué. L'enquête est toujours en cours. L'animateur est suspendu

d'office depuis le 13 mai 2026. »

Paris-Normandie est *en* mesure de révéler aujourd'hui le parcours de cet homme qui a travaillé *dans* six accueils de loisirs à [Sotteville-lès-Rouen](#). L'information figure *dans* un courrier adressé par la municipalité à certains parents, courrier que nous avons pu consulter.

L'homme a exercé des missions à l'accueil de loisirs de Buisson dès 2023, à l'accueil de loisirs Jaurès, à l'accueil de loisirs maternel Jardins des petits (là où la suspicion d'agression sexuelle est apparue), aux accueils *périscolaires* de l'école Jean-Jaurès (élémentaire et maternelle), à l'école maternelle Franklin et à Ludocité.

L'enquête pénale pourrait s'alourdir

Il est possible de mettre *en* regard les dates d'emploi du *mis en cause* et celle d'octobre 2025 où l'animateur *avait* été *mis en cause* une première fois, pour un comportement inapproprié. Il *en* ressort que cette première « affaire » a pu avoir lieu soit à l'accueil de loisirs maternel Jardins des petits, où le *mis en cause* a travaillé du 1er au 10 octobre 2025, soit *dans* les accueils *périscolaires* Jean-Jaurès (aux mêmes dates), soit à Ludocité (toujours aux mêmes dates). Cette première affaire n'*avait* pas, faute d'éléments probants et malgré l'audition d'une vingtaine de personnes, conclu à une infraction pénale.

Vu le contexte, il n'est pas interdit de penser que cette enquête qui était à l'époque administrative pourrait basculer *dans* le volet pénal et que les policiers *en* charge de l'enquête sur la suspicion d'agression sexuelle vont chercher à entendre des témoins, voire des victimes, *dans* tous les établissements où le salarié – qui a fait l'objet d'un dépôt de plainte – a travaillé.

Facebook parisnormandieRouen-

pfbid02NFZjuc862uCWmCSz3fxHmEd4oNgMiwJh5KhmrVWUvnhxd14hCXeP4xkcogTmA5KBI

En parallèle, la municipalité annonce la mise *en place en* cours d'une cellule d'écoute psychologique. Les parents inquiets peuvent toujours solliciter des informations via une adresse mail dédiée : ecoute@sotteville-lès-rouen.fr.

« Il nous semble important d'informer *en* toute transparence les familles. Nous apporterons des réponses précises aux craintes des parents, plus que compréhensibles *dans* le contexte actuel, sans pour autant perturber la procédure judiciaire », *avait* expliqué Laurence Renou, première adjointe *en* charge de l'Éducation, l'enfance et la jeunesse.